

Les c@hiers du Fonds Houtman n° spécial



«Enfant et statue» © Annie Dreese, SABAM, Belgium 2009.

Sommaire

Édito	1
Le Fonds Houtman : un organe d'impulsion et de soutien	2
Les thèmes soutenus par le Fonds Houtman	3
ONE et Fonds Houtman : une même famille	8
Le Prix Herman Houtman	9
Les colloques et journées d'étude	10
Les lauréats des Prix 2009	11
L'eau@la bouche	12

Vingt années dédiées au soutien à l'enfance en difficulté

Dans ce numéro spécial des Cahiers, le Fonds Houtman se penche sur ses vingt années d'activité. Vingt années, une période substantielle qui permet de jeter un coup d'œil critique sur ce qui a été réalisé et de dresser un premier bilan des résultats obtenus.

Les pages de ces Cahiers rappellent quelques étapes du chemin parcouru depuis 1989. Mais avant de les aborder, il convient de rendre hommage au mécène qui a légué sa fortune à l'ONE ainsi qu'à sa famille qui en a organisé les dispositions réglementaires, grâce auxquelles le Fonds Houtman a pu voir le jour et bénéficier de conditions favorables pour l'épanouissement de son objectif majeur : soutenir par des actions et des recherches-actions l'enfance en difficulté en Communauté française de Belgique

Dans les années quatre-vingt et nonante, la recherche-action dans le champ socio-familial de l'enfance était le parent pauvre des modes de subsidiation. La quantité de problèmes atteignant l'enfance au cœur de son développement semblait par ailleurs sans aucune mesure avec les moyens dont le Fonds disposait. Des règles de fonctionnement et d'attribution des soutiens financiers s'imposaient. En répondant sans ligne directrice à des demandes d'aide spontanées, le risque de dispersion des moyens du Fonds Houtman aurait été grand, de même que celui de contribuer

à des travaux sans lendemain et sans réelle possibilité d'évaluation et d'effets multiplicateurs. En accord avec l'ONE, une politique concertée d'aide et de soutien à des actions et des recherches-actions entrant dans le cadre de thèmes précis fut adoptée. Ces thèmes, sélectionnés pour leur impact sur les problèmes les plus graves portant préjudice au bien-être de l'enfant, sont aujourd'hui encore soigneusement préparés par le Comité de Gestion du Fonds Houtman. Près de trente-cinq thèmes ont été soutenus en vingt ans, soit une nonantaine de projets et autant d'équipes.

Le Fonds Houtman a participé à l'émergence d'une nouvelle culture de l'enfance en Communauté française et y occupe une position privilégiée. À juste titre, il apparaît aux yeux de l'ONE, son organe de tutelle, comme une sorte de poste avancé en matière d'action et de recherche-action explorant les solutions à apporter à des problématiques majeures, comme la situation des enfants qui ont un parent en prison, l'intégration des enfants handicapés dans les milieux d'accueil de l'ONE, la lutte contre les mutilations génitales des petites filles et bien d'autres thèmes encore pour lesquels le Fonds Houtman a suscité une prise de conscience qui n'existait pas antérieurement.

Professeur Marc Vaincel, Administrateur Général du Fonds Houtman, et Claudia Camut, Présidente du Fonds Houtman.



Le Fonds Houtman : un organe d'impulsion et de soutien

Lorsque l'on rencontre Marc Vaincel, l'Administrateur Général du Fonds Houtman, on est frappé par sa sensibilité et son respect pour tous ceux qui œuvrent en faveur d'une société plus juste, et en particulier en faveur du bien-être de l'enfant et de sa famille.

« L'ambition du Fonds, dit-il, est de soutenir des actions et des recherches-actions destinées à solutionner les problèmes les plus sérieux touchant l'enfance en Communauté française de Belgique et, surtout, de soutenir des travaux qui ont la plus grande chance d'apporter des résultats concrets pour les populations concernées. » Cette exigence de base nécessite une préparation méticuleuse des thèmes qui sont activés chaque année. Cette tâche incombe au « Comité de Gestion » du Fonds Houtman. Il est composé de trois représentants du Conseil d'Administration de l'ONE, trois représentants des universités complètes de la Communauté française de Belgique (UCL, ULB et ULg), quatre conseillers issus de divers organes (un représentant du Fonds National de la Recherche Scientifique, un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE et deux experts de l'ONE spécialisés dans les matières liées à la politique de l'enfance et au soutien à la parentalité) et un représentant de la famille du légataire. « L'ensemble de ces membres sont des personnalités versées dans les questions de l'enfance et susceptibles de rencontrer des points de vue communs lors de la préparation des thèmes à soutenir », souligne Marc Vaincel. Le Fonds Houtman veille à la réussite des travaux qu'il soutient

Quelques points de repère...

1989 : signature de la convention entre la famille de feu Herman Houtman et l'ONE et naissance du Fonds Houtman

1993 : remise du premier Prix Herman Houtman pour l'enfance en difficulté

1995 : « Grandir malgré tout », premier grand colloque du Fonds Houtman

2000 : adoption par le Conseil d'Administration de l'ONE de résolutions visant à réaménager le fonctionnement du Fonds Houtman; élargissement du Comité de Gestion par l'intégration d'un représentant du FNRS et de trois experts issus de divers organes de l'ONE

2002 : colloque international « Manifeste pour les enfants »; remise du premier Prix pour l'Humanisation en hospitalisation pédiatrique

2009 : 20^e anniversaire du Fonds Houtman

Le Comité de Gestion aujourd'hui...

- **Claudia Camut**
Présidente du Comité de Gestion
- **Marie-Paule Jeannée**
Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE
- **Jean-Pierre Marique**
Vice-Président du Conseil d'Administration de l'ONE
- **Marc Vaincel**
Administrateur Général du Fonds Houtman
- **Benoît Van der Meerschen**
Vice-Président du Fonds Houtman, représentant la famille de Herman Houtman
- **Didier Moulin**
Pédiatre, Professeur ordinaire représentant l'UCL
- **Francine Gillot - de Vries**
Psychologue, Professeur émérite représentant l'ULB
- **Vinciane Despret**
Philosophe, représentant l'ULg
- **Jeanine Stiennon-Heuson**
Représentant le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS)
- **Marylène Delhaxhe-Sauveur**
Pédiatre, représentant le Collège des Conseillers Pédiatres de l'ONE
- **Myriam Sommer**
Représentant la Direction Etudes et Stratégies de l'ONE
- **Philippe Lepage**
Pédiatre, représentant le Conseil Scientifique de l'ONE

grâce à des « Comités d'Accompagnement » composés de plusieurs membres du Comité de Gestion. Ces Comités d'Accompagnement sont chargés de suivre le travail des équipes soutenues et doivent s'assurer du respect des cahiers des charges élaborés en accord avec le Fonds. « Tous les travaux soutenus ne connaissent pas la même réussite, reconnaît Marc Vaincel. Mais lorsque les résultats sont intéressants, le Fonds Houtman s'investit également dans leur diffusion. »

Les expériences novatrices mises en œuvre par le Fonds Houtman – qui agit en quelque sorte comme un fonds d'impulsion – sont relayées vers son organe de tutelle (l'ONE), mais aussi vers les politiques concernés.



Les thèmes soutenus par le Fonds Houtman

Près de 35 thèmes ont été abordés par le Fonds Houtman depuis sa création. On retrouve ci-après un aperçu des quelque 90 actions et recherches-actions soutenues sous ces thèmes, qui sont présentés sous 5 grands groupes. Les contraintes de publication ne permettent pas de s'étendre en détail sur tous les travaux, mais le site Internet du Fonds et la version en ligne des Cahiers, contiennent de nombreuses autres informations.

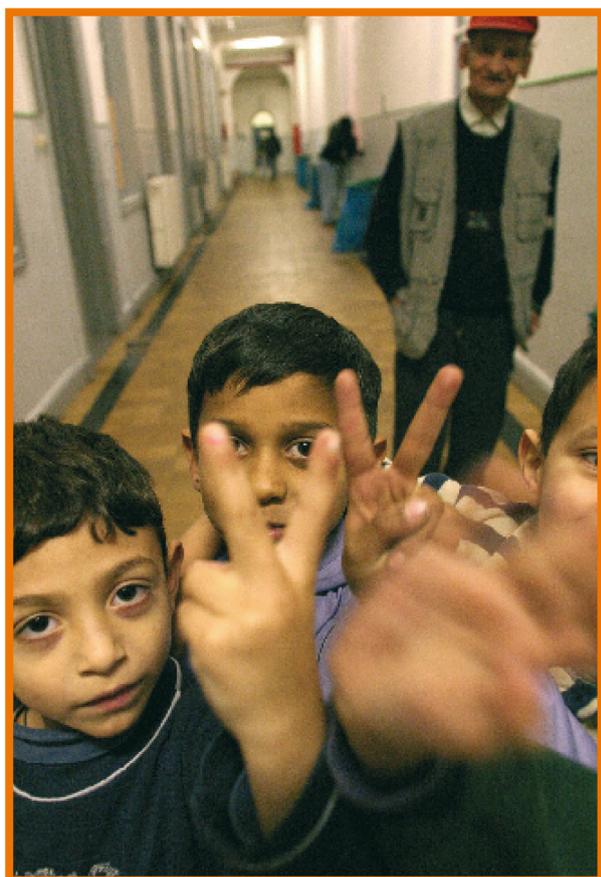
La parentalité

1. Sous le thème « **Enfants de parents détenus** » ont été développées des actions visant à soutenir la relation familiale et le développement de l'enfant: accompagnement des enfants, mise en place d'espaces et de moments de visites, accueil des familles. Un référentiel et deux DVD permettent aux professionnels d'appréhender les enjeux, les conditions éthiques, les méthodes et les partenariats à mettre en place avec comme objectif « l'intérêt supérieur » de l'enfant. Équipes soutenues: Aide aux Justiciables de Bruxelles II; Relais Enfants-Parents; Prison de Dinant; Aide aux Justiciables de Verviers; Rose-Anne Lurquin Delvaux; ORS Espace Libre de Charleroi; Prison de Saint-Hubert; Croix-Rouge. Équipe de recherche: Département de criminologie et de droit pénal (UCL) et Fondation Travail-Université.
2. Trois équipes sont soutenues sous le thème « **Parentalité et alimentation** »: asbl Hainaut Santé (avec APES-ULg), Le Domaine-ULB (avec asbl MIATA et Service de Psychologie Sociale-ULB) et Les Ateliers d'Art Contemporain. L'analyse des représentations et vécus de parents et de professionnels (milieux d'accueil) à propos de l'alimentation vise à les informer et à les sensibiliser aux questions relatives à ce domaine et aux troubles alimentaires. Cette action préventive intervient également dans le cadre d'ateliers artistiques réunissant parents et enfants. Dans les familles où un(e) adolescent(e) présente un trouble anorexique ou boulimique, des actions visent à soutenir le(la) patient(e) mais aussi les membres de sa famille, tout particulièrement la fratrie.
3. Dans le cadre de ses projets relatifs au « **Soutien à la parentalité** », l'ONE souhaite mettre à la disposition de tous les professionnels concernés par la petite enfance et la périnatalité un référentiel, qui fournira aux professionnels des repères à adapter à leur contexte professionnel. Trois thèmes seront privilégiés: l'attachement, la socialisation des jeunes enfants et les activités. Une attention particulière sera accordée aux situations de vulnérabilité et au partenariat parents-professionnels.
4. Sous le thème « **Toxicomanie et parentalité** », des travaux portant sur le développement de l'enfant et le vécu des parents consommateurs de drogues ont été menés, par le biais de différentes interventions (prise en charge médicale et sociopsychologique des parents et de leur bébé, récits de vie chez des parents migrants, groupes de paroles pour enfants, séminaires pour les intervenants). Équipes: Midrash, puis asbl Interstices (CHU St-Pierre), asbl Lama, FAPSE-ULg (avec CHR La Citadelle) et asbl Alfa.
5. Le thème lié au « **Soutien du lien précoce** » vise la création d'une unité thérapeutique parents-bébé en milieu hospitalier (CHU Tivoli – La Louvière), au sein d'un service de pédiatrie. Cette unité a pour objectif d'accueillir des dyades mère-bébé (et père-bébé) quand il existe des difficultés au niveau de l'élaboration des relations précoces parents-enfant.
6. Sous le thème de la « **Prise en charge par le médecin généraliste des enfants de parents séparés** », le Département de Médecine Générale de l'ULB a réalisé, par la méthode des « focus groups », un travail visant à étudier les difficultés que peut rencontrer le médecin généraliste lors du suivi de ces enfants.



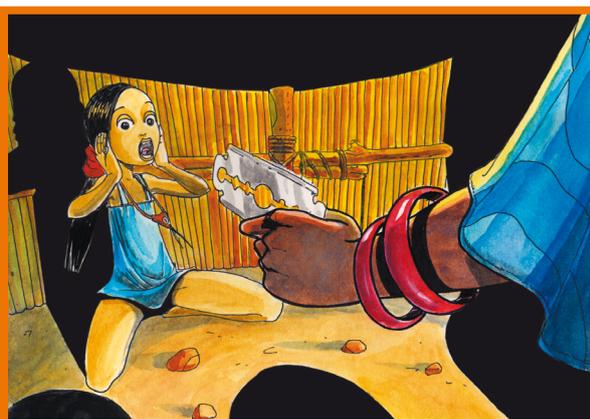
L'exclusion et l'immigration

1. Le thème « **Uni-Sol** » (mise en réseau en faveur des populations défavorisées) a réuni des Écoles de santé publique (UCL et ULB) et des Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (ULg et UMH), en vue de comprendre les difficultés rencontrées par les populations récemment immigrées et/ou sorties de la clandestinité et en phase d'intégration, dans l'ensemble des systèmes protecteurs du bien-être social, de la santé physique et psychique. Une analyse a été effectuée, et a mis en évidence l'insuffisance de prise en charge de ces populations entre leur période d'arrivée et leur installation en Communauté française ou leur expulsion hors du pays.



2. Sous le thème de la « **Prévention des mutilations génitales féminines** », le GAMS (Groupement pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines) a mené des actions de sensibilisation s'adressant aux populations immigrées vivant en Belgique afin de prévenir toute mutilation des petites filles lors d'un retour au pays d'origine. Les actions du GAMS s'adressent aussi aux professionnels médicaux qui, souvent, méconnaissent ce problème. Des dépliants, des affiches et une bande dessinée ont notamment été réalisés avec l'aide du Fonds Houtman.

3. Le thème du « **Soutien aux mineurs étrangers non accompagnés (MENA)** » visait à une meilleure connaissance de la problématique de ces jeunes arrivant ou séjournant en Communauté française de Belgique et à la mise en place d'interventions auprès d'eux. Du côté de la protection juridique, une cellule d'appui pour les avocats et les tuteurs a été mise en place et un guide juridique publié. Équipes soutenues: Centre Exil; partenariat entre FUNDP, Service droit des jeunes et Ordre des Barreaux francophones et germanophone; SOS Jeunes-Quartier Libre; SOS Enfants-ULB.
4. Le projet « **Paroles d'ici et d'ailleurs** » porte sur la prévention des troubles de l'apprentissage de la langue écrite en classes maternelles. Le dispositif proposé est destiné à prévenir les difficultés d'enfants de migrants dès 4 ans. Les séances de travail en « groupe à média » (jeux de rôles, contes, rythme, devinettes) permettent aux enfants de découvrir la langue française et de se l'approprier dans un processus actif auquel les parents participent également. Équipe: Service de Santé Mentale de l'ULB.
5. Le thème de « **L'exclusion sociale** » visait à comprendre les mécanismes pouvant conduire certaines couches de la population à une méconnaissance des droits sociaux dont elles bénéficient et à une exclusion progressive des systèmes protecteurs existants. Équipes: ATD Quart Monde; Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'ULg; asbl Le Méridien; Centre de Sociologie de la Santé de l'ULB; Relais Enfants-Parents; asbl Promosanté.
6. Sous le thème de « **L'immigration** », cinq équipes ont été soutenues en vue d'approcher les problématiques d'accueil et de santé rencontrées par les familles immigrées avec de jeunes enfants: asbl Famille et Culture; asbl Synergie; CERES-ULg; SOS Enfants-UCL (avec COPRES – Saint-Josse et Schaerbeek); Groupe d'Étude des Migrations et des Relations Interethniques – UCL.



© Sidy N'Diaye - extrait de « Diariatou face à la tradition »



L'accueil des enfants en milieu d'accueil et à l'école

1. Deux équipes (FUNDP et UMH) ont travaillé sur le thème de « **L'intégration des enfants handicapés dans les milieux d'accueil collectifs subventionnés par l'ONE** ». L'objectif était de concevoir un outil de sensibilisation et un module d'accompagnement, destinés à être intégrés dans les programmes de formation continue pour les milieux d'accueil collectifs. Cette recherche-action, qui a largement mobilisé les milieux d'accueil, a débouché sur l'élaboration d'une valisette pédagogique (DVD et manuel d'animation).
2. Les projets relatifs à « **L'intégration de l'enfant atteint d'une maladie grave dans son milieu scolaire et/ou familial** » visent à faciliter le retour de l'enfant gravement malade, malade chronique ou handicapé, dans sa famille, à l'école et dans ses milieux de vie habituels. Des DVD et brochures ont été réalisés, ainsi qu'un répertoire des écoles adaptées aux besoins de l'enfant. Équipes soutenues: les Services de Pédiatrie du CHU Saint-Pierre, de l'HUDERF, de la Clinique de l'Espérance, l'Association belge de lutte contre la mucoviscidose, l'ASBL Rare Disorders Belgium.
3. Une équipe de l'ULg a été soutenue sous le thème « **Grandir malgré tout – Soutien aux institutions soucieuses d'assurer aux enfants placés un accueil de qualité** ». L'équipe de recherche, inspirée par les méthodes en vigueur dans l'Institut Pikler-Loczy, a analysé le contexte de vie et les pratiques éducatives dans les centres d'accueil pour enfants et a proposé un ensemble de réaménagements de l'espace, des rôles des professionnels, de la gestion du temps afin de permettre aux enfants placés de poursuivre ou de reprendre le cours de leur développement émotionnel, psychique, intellectuel.
4. La « **Mise en place de la fonction de conseiller pédagogique** » (recherche interuniversitaire) a eu pour objectif, innovant au sein de l'ONE, de former une équipe renforçant la dimension psychopédagogique de l'accueil. Les conseillers pédagogiques contribuent au développement de la qualité de l'accueil en développant des plans d'action, des outils pédagogiques et en accompagnant les équipes de terrain...
5. Sous le thème de la « **Prévention des violences dans les institutions** », différentes ASBL ont été soutenues: Synergie, Prospective Jeunesse, La Ligue des Familles, L'École du Défi, La Cité de l'Enfance ainsi que le Centre Scolaire Don Bosco et le Service Enseignement de la Ville de Thuin. Différentes actions de prévention ont vu le jour, notamment dans les écoles: « accueil » matinal



Images issues du DVD « Un milieu d'accueil ouvert à l'enfant en situation de handicap » (FUNDP et UMH)

des parents à l'école maternelle et création de liens école-famille, sensibilisation des élèves par des élèves plus âgés afin de prévenir le racket dans les écoles secondaires...

6. Sous le thème « **Qualité dans les milieux d'accueil** », un groupe de travail coordonné par l'ULg a élaboré un **référentiel psychopédagogique** destiné à tous les professionnels de l'accueil et conçu comme un outil qui rassemble exemples, situations de vie, développements théoriques, options éthiques, conditions de mises en œuvre. Cet outil engage à l'action et à la réflexion afin que chacun puisse l'adapter à son contexte. Ce document sert de référence pour la formation des professionnels.
7. « **Le métier d'accueillante autonome** ». Accueillir un enfant qui n'est pas le sien nécessite une professionnalisation. Conscient de la nécessité de valoriser un métier qui répond aux besoins et aux attentes des parents, le Fonds Houtman a soutenu la réalisation d'un DVD, aujourd'hui disponible.



La vulnérabilité

1. Sous le thème de la « **Prise en charge des familles et enfants touchés par le virus du VIH** », trois équipes universitaires (Centre de prise en charge, Cliniques Saint-Luc, UCL; CHU Saint-Pierre, ULB; Service de Santé Publique et d'Épidémiologie, ULg) se sont intéressées à la situation sociale des familles, à l'évaluation des traitements antirétroviraux ainsi qu'à l'adhésion des enfants au traitement. Les représentations et les difficultés d'accueil de ces enfants au sein des milieux d'accueil ainsi que les coopérations à construire entre l'ensemble des acteurs ont été étudiées afin d'assurer une meilleure qualité de vie à ces enfants et leur famille.
 2. Trois services de Néonatalogie (Cliniques Saint-Luc, UCL; CHU Saint-Pierre, ULB; CHR La Citadelle, ULg) ont travaillé sur le « **Suivi préventif des grands prématurés** », en partenariat avec le Conseil scientifique de l'ONE. L'objectif de ces travaux consistait à concevoir un programme de surveillance et d'évaluation susceptible de dépister les problèmes de santé spécifiques aux grands prématurés. Au terme du travail, les équipes ont recommandé la création, en Communauté française, d'un « Centre de dépistage des troubles du développement » dans lequel d'autres catégories d'enfants à risque trouveraient également une réponse mieux adaptée à leurs besoins.
 3. Le Service de Santé Mentale de l'ULB a mené un travail portant sur la « **Prévention du suicide à l'adolescence** ». Un dépliant et une brochure pour le corps médical ont été réalisés et distribués à plus de 25 000 exemplaires. 2 DVD ont
- ensuite été élaborés, avec pour vocation de servir de support à des séminaires de sensibilisation et de formation pour les professionnels du monde de l'enseignement secondaire.
4. Le thème de la « **Bienveillance** » a été traité par 6 équipes: asbl Exil; asbl Centre d'Éducation en Milieu Ouvert (CEMO); Comité Subrégional ONE du Hainaut; CHR La Citadelle; Service de Psychologie du Développement, ULB; Service de Psychologie et de Pédagogie de la Personne Handicapée (FAPSE-ULg, avec CEFES-ULB). Les recherches-actions avaient pour thèmes l'exil, la prématurité, le handicap chez l'enfant, les troubles psycho-fonctionnels du bébé, de l'enfant placé ou appartenant à un milieu défavorisé. Leur objectif: mieux comprendre les ressources des familles vulnérables et les soutenir.
 5. Le thème du « **Soutien aux victimes d'abus sexuels** » a été soutenu à 2 reprises. Les professionnels de la santé, du psychosocial et de la justice sont confrontés à des cas d'agressions sexuelles subies par des enfants et des adolescents. Analyser et évaluer les pratiques de la prise en charge de ces victimes, mettre en place des réseaux d'intervenants et favoriser la pluridisciplinarité constituent un objectif majeur pour tous les praticiens et les chercheurs travaillant dans ce domaine. Équipes: Département de Psychologie des FUNDP; École de santé publique, ULB; Faculté de Psychologie, ULg dans un premier temps; Cliniques Saint-Luc, UCL; CHU Saint-Pierre, ULB; CHR La Citadelle pour la deuxième partie.





La santé et la prévention

1. Les équipes ayant travaillé sur la « **Redéfinition du profil des travailleurs médico-sociaux (TMS) de l'ONE** » (Institut des Sciences du Travail de l'UCL, Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation de l'ULB et ASBL Fondation Travail-Université) ont examiné de façon détaillée les pratiques des TMS dans le cadre de leurs missions au sein de l'ONE, en tenant compte de l'évolution du contexte et des priorités définies par les Organes de Gestion. Une série de recommandations relatives aux méthodes de travail et d'encadrement ont été largement intégrées dans le cadre du Décret portant réforme de l'ONE du 17 juillet 2002.
2. Sous le thème « **Environnement et qualité de vie du jeune enfant** », deux aspects ont été étudiés. Grâce au repérage des enfants à risque dans les consultations ONE de Bruxelles et à des dosages dans le sang du cordon, on a pu mettre en évidence le problème, largement sous-évalué, de l'**intoxication par le plomb du jeune enfant**. Ont été soutenus: le Comité subrégional ONE de Bruxelles, l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie du Hainaut. Des actions de dépistage et de sensibilisation se poursuivent dans les maternités du Hainaut et de Bruxelles. L'augmentation de l'**asthme infantile** pose aussi des questions complexes sur le plan préventif et de sa prise en charge. Une étude a évalué le rôle protecteur des endotoxines sur l'apparition de la dermatite atopique et les symptômes respiratoires du nourrisson. Une autre étude a montré le rôle important des moisissures dans l'aggravation et la fréquence des manifestations asthmatiques ainsi que la nécessité d'une prise en charge sociale et pluridisciplinaire de ces enfants. Équipes soutenues: Cliniques Saint-Luc, cliniques de Mont-Godinne et CHU Saint-Pierre.
3. La recherche-action relative à « **L'exposition aux polluants dans l'enfance** » menée par l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie du Hainaut vise à mettre en évidence les facteurs toxiques dans l'environnement de l'enfant qui peuvent être responsables d'altérations de la santé.
4. L'étude sur « **La mort subite du nourrisson** », réalisée par l'équipe du Prof. André Kahn † (HUDERF), a contribué à illustrer certains effets nocifs comme le tabagisme passif, l'excès de chaleur dans la chambre de l'enfant ou sa position de couchage.
5. Sous le thème de « **La réduction du tabagisme pendant la grossesse** », le Fonds Houtman a soutenu, via le FARES (Fonds des Affections Respiratoires), une **formation à l'entretien motivationnel** destinée aux travailleurs médico-sociaux des consultations prénatales et aux professionnels accompagnant les futures et jeunes mères en maternité et en maisons maternelles.
6. La **pré-éclampsie** est responsable d'une part importante des problèmes périnataux. Les formes légères touchant plus particulièrement les populations défavorisées, pourraient être évitées par des programmes d'éducation à la santé. L'enquête réalisée par une équipe de l'ULB a permis de mettre en évidence des signes d'alertes et les difficultés rencontrées par les futures mères dans leur parcours de soins de santé.
7. Le Fonds Houtman a également soutenu le **développement de la Banque de Données Médico-Sociales de l'ONE (BDMS)**. Ce soutien financier a permis notamment: de réaliser et installer un contrôle de qualité des données de la BDMS; une analyse de l'ensemble des données médico-sociales contenues dans la BDMS; la création d'un instrument de retour des données vers le terrain sous la forme d'un journal interne; l'organisation de formations à l'utilisation de données de santé publique; la constitution d'une cellule BDMS au sein du Service Études de l'ONE; l'élaboration d'un rapport annuel de la BDMS reprenant des indicateurs de base relatifs au suivi de la grossesse, de la naissance et des premières années de vie des enfants de la Communauté française de Belgique.





ONE et Fonds Houtman : une même famille

Entretien avec Claudia Camut, Présidente du Fonds Houtman.



Peut-on parler d'un travail d'avant-garde ?

Parfois oui. Nous sommes attentifs aux innovations et aux attentes nouvelles qui se dégagent de notre société mais également aux sujets qui dérangent un peu, qui interpellent. Ce fut le cas il y a une dizaine d'années lorsque nous avons travaillé sur le thème des abus sexuels ou, il y a deux ans, sur celui de l'homoparentalité. C'est dans des endroits comme le nôtre que l'on peut réfléchir à de telles questions... et parfois de façon trop précoce.

Le Fonds Houtman a notamment contribué à créer de nouvelles fonctions dans le monde de l'accueil de la petite enfance.

Deux exemples dans les milieux d'accueil : avant, l'accent était plutôt placé sur le contrôle et la sécurité. Souvenez-vous, on parlait d'ailleurs d'inspectrices... Nous avons participé à l'introduction de l'axe « qualité » et une fonction nouvelle, celle de conseiller pédagogique, a été créée grâce à la Communauté française qui en a apporté les moyens. Plus récemment, le ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances a dégagé les moyens pour développer des projets d'intégration d'enfants handicapés en crèche, un sujet que nous avons régulièrement alimenté par nos recherches.

Quel est le lien qui unit le Fonds Houtman et l'ONE ?

Plus que d'un lien, c'est d'intégration dont je parlerais. Nous sommes vraiment à l'intérieur de l'ONE, nous sommes l'un de ses bras, l'un de ses outils. Mais nous disposons d'une totale autonomie en matière d'initiative, de proposition et même de décision. Cette très grande proximité est liée au fait que trois membres du Comité de Gestion du Fonds sont également membres du conseil d'administration de l'ONE. Cette interaction valide et conforte d'office nos actions. Nous sommes une espèce de département de recherche et développement... Nous créons, soutenons des actions que l'ONE ne pourrait pas toujours soutenir financièrement ni mettre en œuvre rapidement car il est tenu par un contrat de gestion pluriannuel.

Le Fonds Houtman, c'est une équipe très large ?

Il y a le Comité de Gestion tout d'abord. Il est composé de personnes d'expérience et d'horizons divers. C'est une grande richesse, comme celle que nous apportent nos innombrables partenaires depuis vingt ans. Ils forment une large toile qui fait que nous ne travaillons jamais seuls. Dès l'entame d'une nouvelle problématique, nous nous entourons de spécialistes pour réfléchir à la meilleure façon de la traiter.

Propos recueillis par Pascale Meunier



Le Prix Herman Houtman

D'un montant moyen de 65 000 €, le Prix Herman Houtman récompense tous les 2 ans depuis 1993 une œuvre majeure ayant démontré ses effets bénéfiques en contribuant de façon durable et significative à l'amélioration de la santé physique ou psychique, du bien-être moral, psychosocial ou juridique des enfants en difficulté en Communauté française de Belgique.

Quelques lauréats...

- **1993** : le Professeur Olivier Perier (ULB) et son équipe du Centre « Comprendre et Parler », pour leur travail relatif à la déficience auditive de l'enfant (développement du langage et intégration).
- **1995** : un collectif de crèches bruxelloises travaillant en partenariat avec le FOREM, l'ORBEM et l'ASBL La Porte Verte, pour l'accueil des enfants de parents en processus de réinsertion socioprofessionnelle (travail coordonné par la FIMS).
- **1997** : le Professeur François Delange † (ULB), pour l'ensemble de ses travaux relatifs à la prévention des handicaps dus à la carence iodée et à l'insuffisance thyroïdienne chez l'enfant.
- **1999** : le Professeur Jean-Pierre Pourtois (UMH), pour son travail de recherche-action consacré à l'éducation familiale, développé au sein du CERIS (Centre de Recherche et d'Innovation en Sociopédagogie familiale et scolaire).
- **2002** : le Professeur Jorge Barudy, Directeur des Centres Exil en Belgique et en Espagne, pour l'ensemble de ses travaux relatifs à l'accueil de familles exilées et au suivi psycho-médico-social de ces familles qu'a développé son centre. Ce Prix a été remis à l'issue du colloque international « Manifeste pour les enfants » d'avril 2002.
- **2004** : Benoît Van Keirsbilck, Administrateur de l'Association des services droit des jeunes et Directeur du Service droit des jeunes de Bruxelles, pour son travail en faveur de l'effectivité du droit des jeunes en Communauté française de Belgique.
- **2006** : le Professeur Michel Mercier (FUNDP), pour l'ensemble de ses travaux en faveur de l'enfance en difficulté et en situation de vulnérabilité, avec une attention plus particulière aux champs du handicap et de la pauvreté.

Le Prix Herman Houtman pour l'Humanisation en hospitalisation pédiatrique

En 2002, 2004 et 2006, le Fonds a également décerné un Prix pour l'Humanisation en hospitalisation pédiatrique. Ces Prix ont récompensé des réalisations originales qui, dans un cadre hospitalier, contribuaient à l'amélioration du bien-être et des droits des enfants hospitalisés.

Les lauréats...

- **2002** : le Professeur Philippe Lepage (ULg), pour ses travaux relatifs à l'humanisation des soins au sein du Département Universitaire de Pédiatrie du CHR de La Citadelle à Liège.
- **2004** : le Docteur Claire Van Pevenage (HUDERF), pour ses travaux relatifs à la prévention de la souffrance psychique chez l'enfant opéré du cœur et sa famille.
- **2006** : le Docteur Heidy Allegaert, pour les travaux de l'Unité « Fil-à-fil » (CHP Le Petit Bourgogne), relatifs au tissage du lien parent-enfant lorsque le parent souffre de troubles psychiatriques; et le Docteur Christophe Chantrain (UCL), pour « Dis-moi Globule, c'est quoi ce bidule? », une approche innovatrice de l'information de l'enfant leucémique et son entourage.

Les autres soutiens octroyés dans le cadre des Prix

Sophie Buyse (Relais Enfants-Parents, en 1995), Josette Maufroy (ASBL Abracadabus, en 1999), Dr Christine Bonnier (UCL – Cliniques Saint-Luc – Neurologie pédiatrique, en 1999), Dr Béatrice Gulbis (Hôpital Erasme, en 2002), ASBL IDEF (2002), PPP couvinois (ex-PSI/Caillou d'eau, en 2002), Tite Mugrefya (MSF – Projet Mpore! en 2004)...



LES COLLOQUES

Les colloques et journées d'étude depuis la création du Fonds

- 1995 : « Grandir malgré tout », sur le soutien aux institutions de placement
- 1996 : « L'abus sexuel de l'enfant »
- 2001 : « L'enfant exposé au VIH, un adulte en devenir »
- 2002 : « Manifeste pour les enfants »
- 2007 : « Un parent en prison... des enfants le vivent »

2002 : lors du colloque « Manifeste pour les enfants » d'avril 2002, les activités du Fonds ont exceptionnellement dépassé les frontières de la Communauté française de Belgique.

Le Fonds Houtman a réuni plus de 300 professionnels de l'enfance. Originaires de plus de 16 pays francophones (d'Afrique, des Amériques, d'Europe et du Moyen-Orient), les participants ont tenu à rappeler avec force que tout enfant est une personne à part entière, sujet de droit et porteur d'avenir et qu'en conséquence, toute décision doit prendre en compte ses besoins et les droits qui lui sont reconnus. Le « Manifeste » finalisé à l'issue du colloque contient ainsi diverses propositions qui s'appuient sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et sur les acquis de la recherche et de l'expérience. Il a été diffusé largement.

2007 : « Un parent en prison... des enfants le vivent ». Ce colloque rassemble près de 700 participants, venus du monde de l'aide et de la protection de la jeunesse, du monde judiciaire et pénitentiaire, du monde de l'enfance, du monde associatif et de l'aide aux personnes, du monde politique.

2003 à 2008 : quatre journées de formation à l'attention des médecins de l'ONE

- le développement neurologique de l'enfant et le dépistage précoce de troubles de ce développement
- l'enfance handicapée en consultation de médecine préventive et l'annonce du handicap
- l'environnement et la qualité de vie du jeune enfant
- la vaccination

Les Prix 2009 : la composition du Jury international...

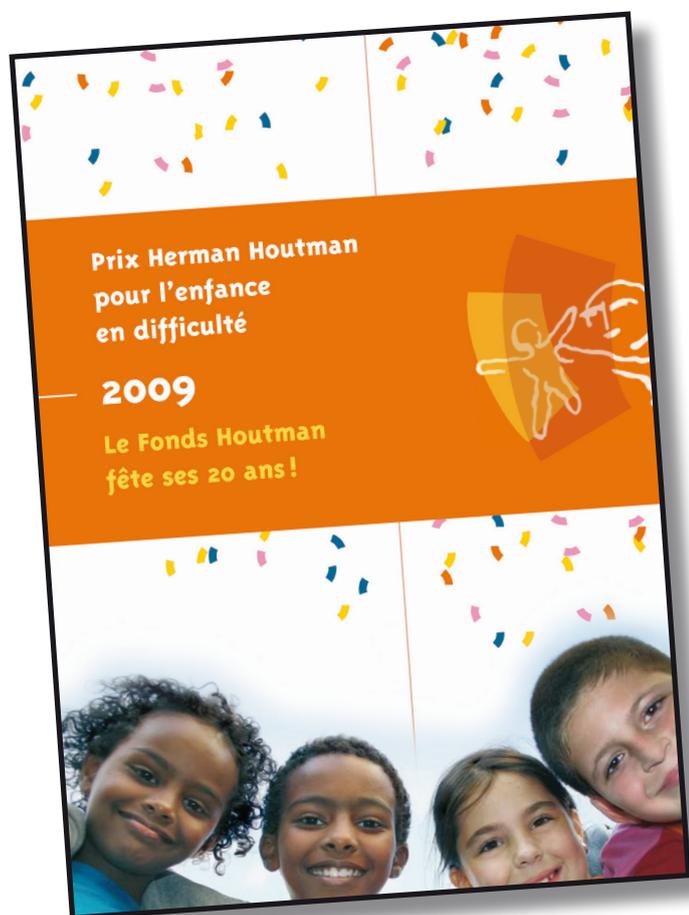
Les représentants étrangers :

- **Luc d'Auriol** – Directeur Général, BioConsulting International (France)
- **Blaise Pierrehumbert** – Privat-Docteur, Université de Lausanne (Suisse)

Les représentants belges :

- **Didier Moulin** – Pédiatre, Professeur ordinaire représentant l'UCL au sein du Comité de Gestion du Fonds
- **Francine Gillot - de Vries** – Psychologue, Professeur émérite représentant l'ULB au sein du Comité de Gestion du Fonds – **Présidente du Jury**
- **Vinciane Despret** – Philosophe, représentant l'ULg au sein du Comité de Gestion du Fonds
- **Marc Vaincel** – Administrateur Général du Fonds
- **Benoît Van der Meerschen** – Vice-Président du Fonds, représentant la famille de Herman Houtman
- **Jeanine Stiennon-Heuson** – Professeur émérite de l'Université de Mons-Hainaut, représentant le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS) au sein du Comité de Gestion du Fonds
- **Philippe Lepage** – Pédiatre, représentant le Conseil Scientifique de l'ONE au sein du Comité de Gestion du Fonds

Pour l'attribution des Prix exceptionnels, le Docteur **Marie-Christine Mauroy**, Médecin Coordinateur du Service Général Accompagnement et Maître du Fichier de la Banque de Données Médico-Sociales de l'ONE, et le Professeur **Jacques Senterre**, Professeur émérite de Pédiatrie, ULg, se sont joints au Jury.





Les lauréats des Prix 2009

Le Prix Herman Houtman 2009 pour l'enfance en difficulté : « Grandir avec le VIH ou 25 ans d'activité de l'équipe multidisciplinaire de prise en charge des enfants affectés par le VIH/SIDA » : Prof. Jack Levy, Service de Pédiatrie du CHU Saint-Pierre (Bruxelles).

Le Prix Herman Houtman 2009 a été décerné ce 12 mai 2009 au Prof. Jack Levy et à son équipe. Il récompense un travail de 25 années consacré à l'amélioration du bien-être des enfants affectés par le VIH. La recherche-action porte sur les mesures permettant de réduire le risque de transmission du virus de la mère à l'enfant, de poser le plus précocement possible le diagnostic de l'infection de l'enfant si elle a lieu, d'accompagner sur les plans psychologique et social la femme enceinte et de soutenir le lien précoce mère-enfant.

La prise en charge des enfants et adolescents infectés par le VIH permet aussi de prévenir et de traiter les complications systémiques de l'infection. Un traitement médical optimal de la maladie est proposé aux jeunes patients. L'objectif est aussi de réduire les effets indésirables du traitement, de leur offrir un soutien quant à l'adhésion à ce traitement et un accompagnement sur le plan psychologique et social. L'équipe de soins s'est progressivement structurée sur un modèle multidisciplinaire (pédiatres, pédopsychiatres, infirmières, psychologues et assistantes sociales) et collabore étroitement avec les équipes médicales en charge de la santé des parents (service d'obstétrique et des maladies infectieuses).

L'évolution des moyens thérapeutiques a transformé radicalement le pronostic de la maladie qui se présente aujourd'hui comme une affection chronique posant de nouveaux défis: intégration des enfants et des adolescents dans leur milieu de vie, découverte de la sexualité, désir de s'unir à un partenaire de vie, etc. Situations ayant exigé des adaptations en profondeur du suivi et du soutien de ces patients.

Deux Prix exceptionnels en faveur du soutien à la parentalité :

« Echoline, un accompagnement périnatal des familles précarisées » : Emilie Querton et Marie Sorel, ASBL Echoline

Un Prix exceptionnel a été décerné à l'ASBL Echoline, pour son action de soutien du lien parent(s)-enfant(s) et l'accompagnement de la parentalité durant la période périnatale, auprès

de familles précarisées de la région de Charleroi. Une des spécificités de l'ASBL est de travailler en binôme sage-femme – psychologue, de telle sorte que les futurs et jeunes parents puissent bénéficier d'un suivi médical et d'un encadrement sur le plan psychoaffectif et social.

« Le parrainage: relier l'enfant, le jeune et soutenir la parentalité » : Marina Blanchart et Catherine Le Clef, ASBL Parrain-Ami

Un second Prix exceptionnel a été accordé dans le cadre du soutien à la parentalité. Il récompense l'ASBL Parrain-Ami dont l'objectif est d'organiser l'accueil bénévole d'enfants qui se trouvent en réelle difficulté familiale. Grâce à ce type de parrainage, les enfants vont pouvoir vivre un moment de répit, de détente dans un environnement accueillant et stable. Cet accueil offre un véritable outil de prévention permettant d'intervenir en amont d'une prise en charge plus lourde.

Un Prix exceptionnel en faveur de l'enfance handicapée :

« Parents dans l'équipe » : Prof. Bernard Dan, Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF-ULB)

Un Prix exceptionnel récompense dans cette catégorie le travail « Parents dans l'équipe » dont le programme est centré sur l'enfant handicapé et sur sa famille en tant qu'« unité primaire » pour l'organisation de la prise en charge des soins de l'enfant. L'objectif de cette action est non seulement l'épanouissement de l'enfant et l'optimisation de son développement, mais aussi la reconnaissance des parents en tant qu'experts, la promotion d'un partenariat parents-professionnels et le soutien du rôle de la famille dans la prise de décision quant à la prise en charge de l'enfant.

Le palmarès 2009 peut être obtenu sur demande auprès du Fonds; il sera aussi en ligne sous peu sur le nouveau site Internet du Fonds www.fondshoutman.be



L'eau@la bouche

LE NOUVEAU SITE DU FONDS HOUTMAN EN LIGNE!

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Fonds Houtman met aussi en ligne son nouveau site, à l'adresse www.fondshoutman.be. À voir!

UN APPEL À PROJETS POUR 2009 : « PAUVRETÉ – ENFANCE – FAMILLE »

Le Fonds Houtman ouvrira aussi en 2009 un thème majeur. Il soutiendra des actions ou recherches-actions visant à repérer et agir sur les facteurs de paupérisation dans l'enfance. Pour être soutenues par le Fonds, les actions ou recherche-actions devront reposer sur des équipes compétentes disposant d'une expérience convaincante dans la lutte contre la pauvreté. Les projets devront associer les familles et les enfants comme acteurs tant des travaux que des solutions à mettre en œuvre. Les structures d'hébergement et d'accompagnement (maisons d'accueil, appartements supervisés, etc.) feront l'objet d'une attention toute particulière.

La durée des actions ou recherches-actions soutenues ne pourra excéder 24 mois. L'appel à projets complet et le cahier des charges à renvoyer sont disponibles sur simple demande auprès du Fonds. Les dossiers de candidature devront être transmis au Secrétariat du Fonds Bruxelles, au plus tard pour le **15 octobre 2009** à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE DU FONDS ?

Dans le cadre d'un appel à projets

Pour pouvoir bénéficier de l'aide du Fonds dans ce cadre, il importe de lire attentivement le document d'appel à projets publié par le Fonds et, si le projet y répond, de transmettre un cahier des charges en bonne et due forme – généralement publié en annexe de l'appel à projets – avant la date de clôture indiquée.

Le Comité de Sélection désigné par le Fonds examinera tous les projets remis et remettra un avis au Comité de Gestion. Celui-ci décidera du soutien accordé ou non.

Au-delà des finalités décrites dans l'appel à projets, le Comité de Gestion demande que chaque projet déposé réponde au moins à l'une des exigences suivantes :

- Comblent une (des) lacune(s) dans le domaine considéré, et plus particulièrement soutiennent des initiatives dont la subvention ne peut être obtenue dans les voies existantes. En outre, le Fonds ne peut servir à financer des actions ou des recherches-



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543.11.71
Fax : +32 (0)2 543.11.78
www.fondshoutman.be
Coordination : TEXTO asbl
Tél. +32 (0)477.74.15.25
www.texto.be



Création graphique :
TEXTO asbl
Travail journalistique :
Fonds Houtman - Agence Alter

actions qui ont été ou sont subventionnées par les pouvoirs publics.

- Offrir des perspectives de relais et/ou de développement afin de favoriser, sur base de leur caractère novateur, leur reconnaissance et leur prise en charge ultérieure éventuelle par les pouvoirs publics.
- Contribuer à une politique concertée et à un décloisonnement des disciplines concernées et favoriser la mise en réseau et les synergies entre différents intervenants : pouvoirs publics, secteur privé, monde associatif, etc.
- Favoriser des actions de terrain proches des populations concernées, actions coordonnées sur le plan local et qui assurent autant que possible la participation des acteurs locaux comme des bénéficiaires.

Chaque demande de soutien doit en outre comporter :

- L'identité du (des) demandeur(s), de l'institution éventuelle dont il(s) relève(nt), ainsi que les statuts des organismes concernés par la demande accompagnés de la référence au Moniteur belge.
- La composition de l'équipe de travail, avec des informations précises sur les personnes chargées de la réalisation du projet (curriculum vitae).
- Les références des actions, recherches-actions et/ou travaux antérieurs.
- L'exposé des résultats éventuellement déjà obtenus dans le cadre des objectifs à atteindre.
- L'exposé des objectifs, des modalités de leur réalisation, voies et moyens, étapes de travail et échéancier.
- En outre, la demande de subside doit être accompagnée d'un tableau budgétaire précis justifiant l'ensemble des dépenses envisagées pour le montant sollicité. Une justification précise du montant du subside demandé implique un plan d'affectation du financement (personnel, fonctionnement, équipement, matériel, etc.).
- Le relevé des aides octroyées par des organismes publics ou privés, ainsi que la mention des autres demandes parallèles éventuellement introduites.

Dans le cadre des aides ponctuelles

Des actions, hors thèmes sélectionnés par le Fonds, peuvent bénéficier d'un soutien pour autant que la couverture budgétaire soit modeste et qu'il s'agisse d'une demande ponctuelle. Les dossiers remis au Fonds dans ce cadre devront comporter les mêmes éléments que ceux listés ci-dessus pour les appels à projets.

Contactez le Fonds Houtman pour davantage d'informations.